

Année Refondation

**Carnet de Route de l'Unité pastorale Notre-Dame de Fatima
14 Juin 2015**

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Notre-Dame de Fatima. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de

l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les trois années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2014-2015, décisions qui engagent pour les trois prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Châtelineau et de Farciennes, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Evangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques – c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent – mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle – et donc de toute Paroisse – doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : *« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Evangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise (cf. Mc 16, 15). L'Eglise étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ».* (Constitution dogmatique Lumen Gentium, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les

chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 19 septembre 2014 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de l'Unité pastorale de Notre-Dame de Fatima quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les trois années à venir. Les « nous » qui suivent émanent des chrétiens de l'Unité pastorale Notre-Dame de Fatima réunis en groupes de travail, et expriment l'engagement de toute la communauté de l'Unité pastorale.

❖ La catéchèse et l'initiation chrétienne

La catéchèse, « faire résonner la parole », s'adresse à tous et est intergénérationnelle. Elle est une nécessité essentielle pour la communauté chrétienne.

Faisant le constat que c'est souvent à l'occasion d'une demande de sacrement pour les enfants que nous pouvons créer un lien avec les parents, nous voulons **être ouverts aux besoins des familles**, mais en même temps **proposer une catéchèse d'initiation**.

Nous nous réjouissons qu'une **équipe commune de l'initiation chrétienne et de la catéchèse** ait été mise en place depuis quelques années. La responsable, Cesira Chemello, reçoit de l'évêque un mandat de trois ans (décret 9).

Nous souhaitons que cette équipe **se renforce et se développe**.

L'accent doit être mis sur l'importance de **l'organisation d'assemblées pour tous** et sur la poursuite de **l'expérience de cheminement parents-enfants**.

Pour un renouveau de la Catéchèse, **l'équipe devra s'engager dans le nouveau parcours catéchétique diocésain**. Pour ce faire, **l'engagement d'une animatrice en pastorale** chargée de la catéchèse nous paraît indispensable.

Il est nécessaire aussi de nouer les liens entre la paroisse et les écoles en **établissant une collaboration active entre des représentants de la paroisse (catéchistes, etc.) et les enseignants (décret 10)**.

Dans cet ordre d'idée, on proposera aux professeurs de religion, ainsi qu'à d'autres enseignants qui le souhaitent et aux membres actifs de la paroisse **une journée ou demi-journée** axée sur la spiritualité et la prière indispensables pour entretenir la flamme de l'engagement chrétien.

Afin de faciliter les rencontres entre les paroissiens et les écoles, une série de pistes sont proposées :

- Etablir en début d'année scolaire un **calendrier** de nos éphémérides et les remettre aux directions.
- Assurer la présence d'un représentant de la paroisse aux manifestations des écoles et **participer activement à l'animation** à caractère religieux, si celle-ci est souhaitée par la direction.
- Proposer d'organiser **avec** le monde scolaire des célébrations plus spécifiques (veillée de Noël, de Pâques ...).

Dans le monde paroissial, mettre sur pied une chorale de jeunes, intégrer des 10-13 ans dans les groupes de lecteurs, afin **d'encourager les jeunes à participer à l'animation de certaines célébrations**.

Deux catéchistes, Cesira Chemello et Myriam Gandibleu spécialement chargées de la pastorale des jeunes, sont en **contact avec le service diocésain de la pastorale des jeunes**.

❖ Liturgie

Célébrer est le centre de notre foi. Nous avons besoin d'une liturgie vivante et conviviale dans le respect des normes et des rites qui nous permettent de pénétrer au cœur de l'initiation chrétienne et de nous donner des possibilités d'exprimer notre foi. Nous nous rappelons que nous sommes au service de la liturgie et que celle-ci n'est pas notre propriété.

L'eucharistie est la célébration essentielle de notre foi. La liturgie doit nous faire entrer dans la joie de vivre ensemble, à travers l'écoute de la Parole de Dieu, le mystère pascal du Christ, le partage du Corps et du Sang du Christ (décret 33).

Afin de faire communauté, une proposition d'une **base de chants communs** doit être réalisée. Ces chants pourront être utilisés lors des moments forts de l'année liturgique et lors des célébrations en unité (assemblées pour tous, messes des familles).

Le chant de Refondation de notre Paroisse nouvelle doit fédérer toutes les communautés de l'UP.

Pour les temps forts de l'année liturgique, **un fil rouge commun** servira de guide aux célébrations ; il permettra à tous les paroissiens de vivre ce moment dans la continuité même s'ils sont amenés à assister aux célébrations dans différents lieux.

Les célébrants veilleront à **soigner les homélies et à utiliser un langage accessible à tous.**

Il y a nécessité de mettre sur pied une seule **équipe liturgique**, sous la responsabilité du curé, qui puisse harmoniser la liturgie dans les différents lieux de culte tout en préservant les spécificités et sensibilités des différentes communautés (décret 9).

Les membres de cette équipe liturgique auront à cœur de **se former au sens profond de la liturgie**, notamment en faisant appel aux services diocésains et en participant aux différentes formations organisées. Ils doivent aussi devenir formateurs des participants aux célébrations.

L'accent sera aussi mis sur d'autres formes de prière et notamment sur un **temps d'adoration** hebdomadaire ou mensuel qui aurait lieu à tour de rôle dans les différents lieux de culte.

❖ **Diaconie**

Les services d'entraide assurent dans nos cellules de vie paroissiale une aide spirituelle et sociale et se montrent attentifs à toutes les difficultés qu'elles soient physiques, spirituelles ou financières.

Il est donc essentiel que les bénévoles aient suffisamment de temps pour entendre les besoins des personnes afin qu'ils puissent les transmettre à des personnes qui pourront apporter une aide efficace comme un accompagnement spirituel, social...

Accompagner les personnes en difficulté est une lourde tâche.

Il sera fait appel aux paroissiens afin que **les équipes d'entraide puissent se développer et se renforcer.**

Il est important que **des rencontres soient organisées régulièrement** afin que les membres de ces équipes puissent échanger sur leurs expériences.

Des rencontres **d'approfondissement de la foi** permettront aux bénévoles de vivre leur foi avec plus de force et ainsi d'apporter aux personnes en difficulté un témoignage de l'union profonde de Dieu avec tous les hommes.

Donner la possibilité à tous ceux qui le désirent de communier régulièrement est une mission essentielle des équipes de visiteurs de malades. Mais l'accent doit aussi être mis sur la dimension communautaire de l'eucharistie. Il convient de continuer à **organiser des messes dans les maisons de retraite et à organiser des célébrations de soutien aux malades.** Les différentes équipes travailleront en commun et veilleront à organiser une tournante dans les différents lieux de culte.

❖ **Les fabriques d'église et les asbl**

La configuration de notre UP est particulière puisque située sur deux communes différentes. Les fabriques se doivent de suivre la législation civile. Dès lors, chaque paroisse actuelle garde une fabrique et aucune des fabriques ne doit se sentir lésée.

Aujourd'hui, les exigences de gestion doivent amener les fabriques à se pencher sur les **compétences de la fonction de fabricant**.

A l'image de ce qui existe déjà pour les fabriques des églises situées sur le territoire de Châtelet, **un groupement de fabriques d'église** sera créé pour les paroisses situées sur l'entité communale de Farciennes. Ce groupement de fabriques d'église aura pour but de développer des synergies et collaborations entre Fabriques, de mutualiser les compétences, et d'être un interlocuteur cohérent vis-à-vis de l'administration communale.

Une rencontre annuelle sera organisée entre les deux groupements de fabriques d'église (Farciennes et une partie de l'inter-fabrique de Châtelet, à savoir des membres de Saint Barthélemy et de Saint Antoine – Taillis-pré).

Après avoir défini clairement les avantages et les inconvénients, il y aura lieu d'envisager la **création d'une asbl unique** (décret 12). Actuellement, deux asbl subsistent et **se rencontreront périodiquement**. Elles auront une même approche de la gestion des bâtiments paroissiaux, à savoir la sauvegarde des bâtiments qui ont une implication pastorale évidente. Le produit de la vente de bâtiments servira à la réfection et mise en conformité des lieux jugés importants pour l'Unité pastorale refondée.

❖ **L'Equipe d'Animation Pastorale**

Le 14 juin 2015, lors de la célébration de lancement de l'Unité Pastorale Refondée, une nouvelle EAP est envoyée en mission.

Cette équipe est composée de : Monsieur le curé Jean-Pierre Badidike Mulamba, Madame Jeanne Cnudde, Madame Thérèse Fauvelle, Madame Myriam Gandibleu, Madame Marie-Paule Roosen, Madame Véronique Van Genechten, Monsieur Paul Demoulin, Monsieur Marc Malacort.

❖ **Le Conseil pastoral**

Nous créons un seul **Conseil pastoral** regroupant des représentants des paroisses et des membres issus des différentes équipes (décret 7). Le conseil sera représentatif des acteurs paroissiaux, des paroissiens et des chrétiens moins impliqués dans la pratique religieuse.

Le Conseil pastoral sera **un lieu privilégié de concertation** – voir le document diocésain sur le conseil pastoral à paraître à la fin de l'année 2015.

Comme le décret 7 le demande, le Conseil pastoral veillera à être particulièrement à l'écoute des personnes « portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise [...] sans dépendre forcément de la vie paroissiale ». Il veillera notamment à donner une place importante aux représentants des écoles et des mouvements de jeunesse.

Le Conseil pastoral travaillera avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration afin de permettre une bonne articulation entre les demandes et propositions émanant des deux pôles de la paroisse : à savoir le pôle ministériel et le pôle synodal. Les tâches de ces deux pôles sont notamment de réorganiser la pastorale des familles et des jeunes, d'étudier diverses thématiques à enjeu (par exemple le dialogue interreligieux). Avec l'EAP, le Conseil pastoral veillera en priorité à mettre en œuvre, dans les 3 ans à venir, le présent carnet de route.

Le conseil pastoral se réunira au rythme d'une rencontre trimestrielle et est composé pour les 3 ans à venir de :

1. Marie-Louise Evrard, personne-relais de la paroisse St Barthélemy, Châtelineau, et représentante de l'ASBL des Œuvres Paroissiales de Châtelineau
2. Georgette Putseys, personne relais de la paroisse St Antoine, Taillis-Pré
3. Marie-Claire Coppens, personne-relais de la paroisse Immaculée Conception, Pironchamps
4. Marie-Paule Roosen, personne-relais de la paroisse St François-Xavier, Wainage
5. Claude Tourneur, personne-relais de la paroisse Ste Vierge de l'Assomption, Farciennes-Centre, et représentant de l'ASBL des Œuvres paroissiales de Farciennes
6. Jeanne Cnudde, représentante de la pastorale sociale
7. Cesira Chemello, représentante de la catéchèse
8. Patricia Tsavdaroglou, représentante de la liturgie
9. André Fromont, représentant des Fabriques d'église, pôle Farciennes
10. Henri Ballant, représentant des Fabriques d'église, pôle Châtelineau
11. Jonathan Cortaels, représentant du secteur de la jeunesse
12. Pauline Prös, représentante de la génération montante
13. Claudia Mottura, représentante de la communauté Italienne
14. Stéphane Duvivier, représentant des écoles, niveau primaire
15. Thomas Debrux, représentant des écoles, niveau secondaire
16. Bruno Nicolas, représentant le secteur de la communication - site internet
17. Myriam Gandibleu, liaison à la maison pastorale
18. Les prêtres de l'Unité pastorale

❖ **Communication**

Il est nécessaire d'organiser une **communication efficace et fiable** tant au niveau de la récolte des informations que de leur diffusion.

Le site internet de l'UP est un outil précieux qui pourra encore être développé de façon optimale.

La présentation des annonces dominicales sera revue et on envisagera un affichage plus visible dans les églises, ainsi qu'une distribution du support papier aux paroissiens.

Un journal paroissial unique sera proposé.

La maison pastorale est un lieu important pour la communication.

Myriam Gandibleu est le membre de l'EAP en charge de la communication en lien avec le centre pastoral.

❖ **La maison pastorale**

L'ancien local du Patro de Châtelineau (rue de la Vallée) est désigné comme étant le centre pastoral.

Cela n'exclut pas d'autres lieux rendant visibles des aspects de la mission de l'Eglise (par exemple le Sanctuaire Notre-Dame de Fatima).

4. A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

A ces actions estimées prioritaires pour les trois années à venir, l'Unité pastorale veillera également à promouvoir et suivre avec attention l'assemblée synodale des jeunes prévue dans le diocèse au cours de l'année 2015-2016 (décrets 26-27), ainsi que la grande assemblée des familles réunie au cours de l'année 2016-2017 (décrets 28-30).

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- Mise en place d'un responsable de l'équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
- Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- Mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- Formations à la prière (décret 36).
- Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les trois années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

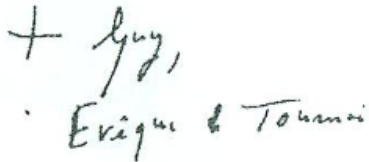
Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots –qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Notre-Dame de Fatima pour les 3 ans à venir, à dater de ce 14 juin 2015.



+ Guy,
Evêque de Tournai

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai



Jean-Pierre Badidike, curé